

**LA PRÉSIDENTE :**

1955

J'inviterais monsieur Jonathan Théorêt de GRAME.

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

1960

Bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

1965

Bonsoir! Alors, vous avez compris la consigne, vous avez dix minutes et nous, nous poserons nos questions par la suite.

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

1970

Alors, bonsoir! Ça me fait vraiment plaisir d'être ici, ce soir. C'est la troisième fois en trois mois que j'ai la chance de prendre le micro dans cette pièce. La première fois, c'est en tant que directeur du GRAME, on tenait notre gala dans cette pièce. C'était une pièce qui avait été magnifiquement décorée pour l'occasion. On a fait, je crois vivre l'espace d'une autre façon.

1975

Ça me fait plaisir de revenir ici ce soir, après avoir été marcher le site à l'extérieur, avoir profité des arbres, avoir profité également, pendant qu'il y avait les autres présentations, puis je pensais qu'elles étaient rediffusées par la suite, ça fait que je l'ai manquée, mais j'ai eu le plaisir de m'être assis à la chapelle en haut, d'avoir vu le coucher de soleil – je ne sais pas si vous avez vu le beau coucher de soleil qu'on a ce soir – bien je suis allé voir mes tantes également, j'ai deux tantes qui résidents ici, deux tantes qui sont Sœurs, il y en avait trois.

1980

Puis, je suis très content d'être ici ce soir pour appuyer une série de recommandations qu'on a faites à même le Plan directeur de développement.

1985 Le GRAME a été impliqué, on est très content d'avoir été impliqué dans cette démarche-là parce qu'il y a, je crois, une réelle volonté de requalifier l'espace de très belle façon. Certains diront qu'il y a de meilleures façons ou il y a d'autre chose à faire, mais je crois que les gens qui sont impliqués l'ont fait vraiment de bon cœur et puis dans l'esprit et la volonté des Sœurs qui souhaitaient voir un nouvel usage à cet espace.

1990 Je me suis pris des notes, je me suis dit que je parlerais un petit peu plus avec mon cœur, puis je vais quand même vous lire un petit passage de ce qu'on vous a envoyé, une version préliminaire, on vous enverra la version complète demain. Je vais donc... Comme il a été mentionné dans le Plan directeur, les bâtiments et le site de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne représentent un ensemble d'une très grande valeur patrimoniale et  
1995 environnementale. La qualité de l'ensemble est le résultat d'un entretien soutenu et méticuleux par les Sœurs. À cet égard, il est impératif d'intervenir dans le respect de ces années consacrées au développement d'une architecture singulière bercée par une abondante végétation centenaire.

2000 L'esprit du lieu, qui est marqué par le calme, le recueillement, la contemplation et même les travaux agricoles anciennement, devrait aussi faire partie des intentions de design pour le futur parc, ainsi que les autres aires privées et communes. Le site est également bordé par trois institutions d'enseignement qui accueillent au moins 1 250 enfants et adolescents quotidiennement et la dévotion des Sœurs de Sainte-Anne à la question de l'éducation renforce  
2005 l'idée que la transformation du site doit être imprégnée par une visée éducative.

Enfin, ce secteur doit être sécuritaire, vert et attrayant, parce que l'arrivée des nouveaux ménages sur le site doit être moins marquée par un accroissement du nombre de véhicules que par des solutions de mobilité propre à une ville plus dense et plus (inaudible).

2010 Les différentes recommandations qu'on fait viennent appuyer le fait les arbres qui sont ici sont majestueux, puis je vous recommande, avant de rédiger vos recommandations finales, d'avoir marché le lieu à l'extérieur un après-midi d'été pour voir la valeur de ce site, la valeur du

2015

recueillement qu'on peut y trouver. C'est un site d'une rare quiétude en milieu urbain et je crois que cet esprit-là doit absolument être préservé.

2020

Au-delà de ça, je parle de la vocation éducative, mais il y a également beaucoup de potentiel pour que les espaces qui seront dédiés sous forme de parc puissent être animés d'une certaine façon, de façon sobre. Je crois qu'on ne doit pas penser à des aires, des terrains sportifs ou qui viendraient un petit peu dénaturer l'espace, mais à des lieux qui peuvent permettre aux jeunes et moins jeunes de profiter d'un espace de détente en milieu urbain.

2025

Je vous parle des arbres. C'est évidemment... Tout à l'heure, j'ai été approché par une Sœur qui me disait que, bon, il y a des arbres qu'on a planté deux semaines ici avec une équipe de bénévoles, puis il y en a qui ont des chenilles, ils vont venir vérifier ça dès les prochains jours. Et, dans le mandat du GRAME, c'est de planter 3 500 arbres cette année en milieu urbain, puis on ne fait pas ça juste parce que c'est beau. Parce que, oui, c'est beau, mais en fait, c'est parce que ça a un rôle réel sur la santé et sur la qualité du milieu de vie. Et quand on a la chance d'avoir un patrimoine arboricole tel qu'il est ici, il faut le protéger. Ce n'est pas partout qu'il y a des beaux érables argentés comme ça, d'ailleurs.

2030

2035

Pour pouvoir animer le lieu, il y a peut-être des façons d'y parvenir plus facilement, puis pour avoir des moyens pour notamment générer, vous l'avez vu à différents moments dans la documentation. Il y a des volontés peut-être d'agriculture urbaine. Pourquoi pas de ramener certains animaux même qui pourraient avoir des visées éducatives certaines. Et, il y aurait certainement des avantages à avoir des moyens pour réaliser ça. Donc, j'ai entendu, moi, un peu que ce serait probablement préférable d'avoir les moyens d'un parc d'agglomération. La Ville de Montréal a des outils que les arrondissements n'ont pas forcément. Et, je crois que pour pouvoir animer l'espace, ça serait certainement un plus d'avoir les appuis de l'agglomération.

2040

2045

Dans certaines de nos recommandations, on vous parle de limiter autant que possible l'ajout de stationnement sur le site et de l'éviter totalement dans le secteur du verger et du cimetière et du côté ouest du bâtiment existant, donc derrière vous, Monsieur le commissaire, Madame la présidente, Madame la commissaire.

2050 Un espace qu'il n'est pas nécessaire de paver, on l'a vu dans certains potentiels, je crois qu'avant de venir mettre plus de stationnement, il faut envisager toutes les autres solutions de mobilité. Depuis des décennies, la mobilité active des occupantes des lieux ici, à l'intérieur des vastes immeubles, je ne sais pas si vous l'avez marché, l'intérieur, ici, il y a moyen de prendre une bonne marche aussi à l'intérieur, mais ça n'a pas été un frein aux activités bienveillantes de la communauté.

2055 Donc, espérons aujourd'hui poursuivre avec cet exemple en incitant les résidents, les futurs résidents à se déplacer activement sur un site qui va être aménagé dans cette optique. À cet effet, je crois qu'il faut encourager, des fois, même des modifications réglementaires qui permettent de diminuer la place de la voiture. Pas l'éliminer, parce qu'elle a toujours sa place, mais de favoriser notamment l'autopartage et des espaces à cet effet. Et nous vous suggérons également d'évaluer la possibilité d'aménager de nouvelles aires de stationnement avec une accréditation pour stationnement écoresponsable, parce qu'il y a moyen de faire des stationnements qui ont de l'allure. Ce n'est pas obligé d'être juste une mer d'asphalte. Puis, ici, 2060 bon, on a déjà des bons exemples, mais il faut continuer dans cette optique d'avoir une canopée complète autour des espaces de stationnement.

2065 On peut saisir l'occasion aussi pour en faire le premier jalon d'une coulée verte. On évoque la coulée verte dans le Plan directeur. C'est quoi, ça, une coulée verte? Bien, si on a un espace qui est verdi ici dans le site de la Maison mère, bien, est-ce qu'on peut reproduire ça à l'échelle d'un secteur complet qui inclut la 18<sup>e</sup> Avenue en entier, par exemple.

2070 Parlant de la 18<sup>e</sup> Avenue, je crois qu'il a été fait mention tout à l'heure de la sécurisation de l'intersection de Provost et Esther-Blondin. Évidemment, on réitère le fait que c'est absolument primordial de retirer les bretelles de virage rapide pour voiture, pour protéger davantage le transport actif à cette intersection.

2075 D'autre part, un élément qui a peut-être été moins abordé, c'est l'importance de l'exemplarité des nouveaux espaces bâtis et donc dans la construction de nouvelles résidences et des nouvelles ailes comme ça, il y a une optique importante d'intégration des notions de bâti,

2080 d'architecture et d'ingénierie efficaces. Je crois qu'il y a un groupe, par la suite, qui viendra vous parler notamment du potentiel de la géothermie. On n'est peut-être pas là encore dans le processus, mais je crois qu'il faut absolument s'assurer de saisir l'occasion d'exemplarité de l'immeuble, d'efficacité énergétique, de performance des nouveaux immeubles. Des immeubles, ça ne se change pas vite dans le temps, puis aujourd'hui, ce qu'on bâtit, ça va être encore là peut-être dans 100 ans et plus. Donc, on a tout le potentiel dans l'aile B+ notamment et toutes les nouvelles ailes aménagées de faire des bâtiments qui consomment moins d'énergie, voire même qui génèrent l'énergie pour les ailes existantes.

2085 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va être ça?

2090 **M. JONATHAN THÉORÊT :**

Je pense qu'on arrive pas à dix minutes, c'est exactement ça.

2095 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

2100 Juste en très brève conclusion.

**LA PRÉSIDENTE :**

2105 Oui, merci.

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

2110 L'importance d'éloigner les nuisances sonores, visuelles, olfactives et laisser place à la nature et prendre le temps d'entendre une branche tomber à l'extérieur, ce n'est pas du temps superflu. Je vous invite, madame la présidente, Monsieur et Madame les commissaires, à profiter de l'espace, puis à en témoigner à l'intérieur de vos recommandations.

**LA PRÉSIDENTE :**

2115 Merci beaucoup. Questions?

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

2120 Vous n'êtes pas sans savoir que, bon, il y a quand même 750 à peu près nouveaux résidents qui risquent d'emménager dans ce projet. Que nous sommes dans un quartier quand même passablement dense aussi. Et que les services commerciaux ne sont quand même pas proches, disons-le. Surtout en termes de proximité, de bouffe et tout ça. Or, vous avez dans votre mémoire évoqué une utilisation pour la Maison du chapelain. Mais, nous n'avons rien entendu là-dessus. Voulez-vous... Est-ce que ça correspond, comment voyez-vous cette maison-là? C'est 2125 quand même un aspect qui n'est pas encore défini dans le projet. Quelle est votre vision? Pouvez-vous élaborer là-dessus?

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

2130 Bien, cet espace-là, il a un beau potentiel pour une vitrine. Je crois que, sans m'avancer trop loin parce qu'effectivement, la vocation n'a pas encore été finalement déterminée, on fait part dans nos petits écrits de la possibilité d'en faire un espace pour servir, voire restaurant-bistro, voire... On évoque la ferme du Cap-Saint-Jacques qui est la maison qu'il y a là, avec 2135 l'espèce de café boutique, qui se trouve à faire un peu un service d'accueil.

2140 Est-ce que cet espace-là, la Maison du chapelain peut être appelée à être le lieu où des visites éducatives du lieu démarrent? Est-ce que c'est là qu'une organisation, peut-être une organisation communautaire ou autre, peut accueillir des groupes d'élèves pour venir présenter, pourquoi pas, le secteur avec des brebis qui s'occupent de la tonte du gazon? Ce n'est pas si farfelu que ça en 2020 de penser à du retour de l'agriculture urbaine en ville comme ça, puis ça va prendre un lieu pour canaliser un peu ces interventions-là. Ça peut être une option. Il y en a d'autres.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

2145 Merci.

**Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

2150 Une petite question. Vous avez évidemment marché ce site-là, vous le connaissez intimement. Est-ce que toutes les activités qui ont été mentionnées ce soir par différentes personnes pour occuper le site, des activités communautaires, des activités dans le parc, enfin, les gens ont beaucoup de projets pour cet endroit-là, est-ce que c'est conciliable avec l'impression que vous vous êtes gardé dans votre cœur de ce lieu-là?

2155 **M. JONATHAN THÉORËT :**

2160 Bien, comme je vous le disais, j'ai malheureusement manqué les interventions précédentes, puis je lirai attentivement les notes sténographiques. La photo qui est là, c'est une photo qui est prise dans le verger, là où on a planté des arbres. Des arbres devront y rester. Mais, à un moment donné, il va y avoir des pommes, puis ces pommes-là, il va falloir les cueillir, puis il va y avoir des gens qui devront venir les cueillir. Puis, des fois, il faut qu'il y ait des gens qui viennent entretenir ces arbres-là.

2165 On a la chance d'avoir un partenariat avec le Centre horticole de Laval, des étudiants qui sont venus apprendre sur le site, ici, puis c'est une intervention qui est bénévole, qui a été rendue possible grâce aux gens de la Maison mère ici, mais qui font vivre le site.

2170 L'important, je crois, c'est de conserver à certains moments l'esprit de quiétude, mais l'animer, c'est correct aussi. Il faut le vivre, il faut le donner. Je crois que dans l'esprit, la volonté des Sœurs, c'est également de redonner cet espace-là à la communauté, puis, oui, de le faire vivre un peu. Donc, je disais qu'un terrain sportif, ce n'est peut-être pas le bon lieu pour ça, mais des interventions plus ponctuelles ou – on a trouvé un beau petit mot dans le mémoire, je ne le retrouve plus – mais il y a certainement moyen d'animer le site en en conservant la quiétude.

2175 **Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :**

Merci.

2180 **LA PRÉSIDENTE :**

Je voudrais que vous reveniez parce que c'est quelque chose que je ne connais pas du tout, à la différence entre un parc d'arrondissement et un parc d'agglomération. Parce que vous dites qu'il y a des avantages à ça, puis je n'ai pas la moindre idée de quoi on parle.

2185 **M. JONATHAN THÉORËT :**

2190 Vous voyez, les parcs de l'arrondissement sont... Je n'ai pas une fine, fine connaissance de l'ensemble des budgets attribués derrière tout ça, j'ai une petite connaissance, puis je vais essayer d'y aller sans dire trop de banalités. Mais l'arrondissement a des moyens pour faire un suivi horticole, puis pour s'assurer que l'arboriculture est bien à la fois sécuritaire, propre, aussi adéquate, parfois peut installer des aménagements, puis doit le prévoir dans ses budgets et tout. Mais, si on prend l'envergure de ce qui peut se passer, par exemple, dans un parc-nature de la Ville de Montréal, ou quand on dit le Service des grands parcs, c'est quoi? Bien, c'est des services qui sont beaucoup plus grands, qui ont toute la machine montréalaise en arrière de planification. Puis, de dire : « Est-ce qu'une planification d'animation, comme il y a dans certains parcs-nature pourrait être transposée ici? » Je crois que le site a ce potentiel-là.

2195

2200 Puis, je reviens sur la Maison du chapelain. Un moyen de faire vivre cet espace-là, il y a la maison du Ruisseau dans le parc du Bois-de-Liesse, qui est occupée par l'organisation. « Occupée », la Maison du ruisseau vit par l'organisme GUEPE qui est un organisme d'éducation relatif à l'environnement. On se partage d'ailleurs la tâche de plusieurs ateliers qui s'appellent la Bourse carbone scolaire auprès de... C'est 125 classes au Québec, puis GUEPE et GRAME ont fait les ateliers éducatifs. Bien, GUEPE occupe cet espace-là, cette maison-là, grâce au fait que les Grands parcs s'y sont associés et font de la même façon l'animation d'un autre site qu'on appelle le pavillon net-zéro construit près du métro Henri-Bourassa. Et, donc, là, il y a un partenariat ville-centre avec des organisations du milieu pour faire vivre, pour faire vivre le milieu.

2210 Et je crois que c'est une solution pour faire en sorte que l'arrondissement puisse donner son input mais qu'il puisse avoir le moyen de... Oui, je pense, les moyens des ambitions que tout le monde a pour ce lieu-là. Puis, je crois que c'est certainement partie des moyens. Puis, est-ce qu'il devrait y avoir des discussions avec les Grands parcs à cet effet? Peut-être.

2215 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Vous avez dit aussi que vous aviez été associé au plan initial, tout ça. C'est la Ville qui sera chargée de l'aménagement du parc public, l'arrondissement?

2220 **M. JONATHAN THÉORÊT :**

Je ne pense pas que je suis la bonne personne pour répondre à cette question-là.

2225 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est parce que dans votre... Ce n'est pas clair dans votre mémoire. Vous dites que ça pourrait être fait par le milieu communautaire, à moins que je n'aie pas bien compris. Ça fait que j'essaie de savoir qui...

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

2230

À ce niveau-là, c'est de garder la sensibilité à ce qu'il y ait un partage. On fait état de... Je vais reprendre mes propres mots, miser sur une gestion partagée des espaces. Il y a possibilité d'avoir, comme on nomme le Champ des Possibles, c'est des jeunes, des citoyens, qui occupent un espace public, mais il y a des ententes qui sont faites pour faire en sorte que ça se passe bien. L'aménagement évidemment, demeure, à partir du moment où ça devient une propriété de la Ville de Montréal, ça demeure, je crois, une responsabilité de la municipalité, mais il y a moyen d'impliquer des gens dans le milieu pour respecter aussi l'esprit de collaboration du milieu, puis faire en sorte que les organisations du milieu se l'approprient et participent à la qualité des aménagements.

2235

2240

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

2245

**M. JONATHAN THÉORÊT :**

Ça fait plaisir.

2250

**LA PRÉSIDENTE :**

D'autres questions? C'est beau. Alors, écoutez, je vous remercie. J'appellerais madame Marie-Claude Prévost de Concerts Lachine. Bonsoir, Madame!

2255

**Mme MARIE-CLAUDE PRÉVOST :**

Bonsoir!